

Cimetière communal de Maisons-Alfort

Situation, enjeux urbains et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Maisons-Alfort¹

Les 53200 habitants de Maisons-Alfort disposent d'un cimetière communal et d'un cimetière intercommunal (Cimetière Intercommunal de Valenton).

La commune de Maisons-Alfort est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 220,9 personnes/hectare, située dans la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3). On note que la densité d'emplois est un peu inférieure à la moyenne (39,0 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) et que la densité d'habitants est un peu supérieure à la moyenne (181,8 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Maisons-Alfort présente une part importante de 60 ans ou plus (19 %), soit autant qu'à Paris mais moins que dans le Val-de-Marne (17 %). La commune se distingue aussi par une part plus faible de moins de 20 ans (22 % contre 26 % dans le Val-de-Marne) et une importance plus marquée des jeunes adultes de 20-34 ans (25 % contre 22 % dans le Val-de-Marne).

La part des 60 ans ou plus a diminué sur la période 1999-2006 (-0,5 point) alors qu'elle a augmenté en Ile-de-France (+0,7 points).

L'observation de l'activité du cimetière depuis 2003 montre que les décès de résidents sont assez stables sur la période, à l'exception du pic de 2003 avec 415 décès (épisode de canicule exceptionnelle). Le nombre annuel de décès de résidents varie de 313 en 2004 à 372 en 2008. Les inhumations ne sont indiquées qu'à partir de 2005 et semblent en augmentation, passant de 197 en 2005 à 250 en 2008. La part des résidents inhumés dans ce cimetière est assez forte puisqu'elle varie selon les années (entre 2005 et 2008) de 55 % à 67 %.

Ce cimetière compte 7 590 emplacements, répartis sur une surface de 3,5 ha.

Les pratiques d'inhumation observées ne sont indiquées qu'entre 2005 et 2008 montrent que les cercueils représentent 85 % des inhumations et les crémations 15 %. Les cercueils sont inhumés pour 78 % d'entre eux en caveaux et pour 22 % en pleine terre.

Les cendres sont toutes inhumées en urnes.

Aucun renseignement n'a été fourni dans l'enquête quant à la date de construction du cimetière de Maisons-Alfort. Néanmoins on sait qu'il a bénéficié d'une extension en 1989.

Le cimetière de Maisons-Alfort est géré par quatre services municipaux comme dans 29 % des cas : l'État Civil, les Affaires Générales, la Voirie et les Espaces Verts.



LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière se trouve dans le centre de la ville de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), à proximité de la mairie. Le réseau des grands équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Implanté au sud du fort de Charenton, il se trouve à mi-parcours de la voie (D48) des 3 km qui relie la Marne à la Seine. Le marché, des équipements scolaires et sportifs en plein air et couverts et bon nombre de parcs et de squares sont à proximité immédiate.

Le cimetière couvre la quasi-totalité d'un îlot occupé par de l'habitat pavillonnaire, le grand ensemble de la résidence du Parc qui s'adosse à l'angle nord de la limite du cimetière et des locaux municipaux.

L'accès principal se fait par l'avenue du Professeur-Cadiot par la façade ouest. L'accès secondaire est disposé sur la façade opposée permettant ainsi de traverser le cimetière dans le sens de sa longueur.

Dans l'ensemble, le traitement des clôtures offre un rapport à la ville satisfaisant. Il s'agit d'un mur de pierre rythmé par des pilastres de brique. D'autres parties des clôtures sont maçonnées et enduites mais sans grande qualité. Par ailleurs, des palissades en béton encadrent la partie nord du cimetière. Bien que depuis l'extérieur cette clôture soit doublée de végétation, son apparence depuis l'intérieur du cimetière n'est pas satisfaisante.



1. Entretien avec un gardien le 8 avril 2010.



ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

Le cimetière communal de Maisons-Alfort est composé d'une seule entité en forme de L. La composition du plan est orthogonale et les voies principales sont orientées est ouest.



La composition de l'entrée principale, face au marché, est ovoïdale. Son portail métallique majoritairement opaque est tenu par deux piles en pierre qui s'inscrivent dans un mur maçonné. Il en va de même au niveau de l'entrée secondaire à côté de laquelle est situé un petit pavillon pour le logement d'un gardien. Ce portail est composé d'une grille permettant une vue sur l'intérieur du site, cas peu courant dans les cimetières visités.



Passé ces portes, l'ensemble de la nécropole se dévoile en un coup d'œil. Hors quelques rares bosquets d'arbres implantés aux deux entrées et un alignement de cinq arbres implantés à l'est, ce cimetière est majoritairement minéral. Les autres espaces plantés sont rares. Quelques arbres isolés se détachent des divisions très minérales. De plus, le cadre urbain environnant impose au cimetière un arrière-plan composé de bâtiments imposants : des immeubles de logements collectifs proches ou lointains, ceux immédiatement au nord étant très plantés, et, à l'ouest, un bâtiment d'activité aux façades aveugles récemment livré.



Ce cimetière est composé d'une bonne diversité de la nature de sols. Bien que les voies circulées principales soient en bitume, les voies secondaires et l'ensemble des divisions sont en stabilisé et gravillons. La proportion de sol potentiellement perméable est donc supérieure à la moyenne des cimetières visités.

En matière de gestion durable, le cimetière a mis en place une réglementation drastique sur les produits phytosanitaires et tout un processus de traitement des déchets.

Le site n'est pas soumis à des contraintes géologiques ou d'inondations particulières.

Enfin, une richesse de ce cimetière est qu'il est aussi utilisé comme lieu de promenade.





OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Le cimetière de Maisons-Alfort n'en propose que 2 : columbarium et carré militaire. Les columbariums sont remplis à 91 %.

Toutefois, il a été constaté sur place que ce cimetière dispose d'un ossuaire. On notera l'absence d'un jardin de souvenir qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2013.



Le cimetière offre une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et des aires de services. Il est également accessible aux voitures particulières mais interdit aux deux roues.

Pavillon d'entrée

Le pavillon de l'entrée principale comporte deux corps de bâti. Un plutôt bas qui accueille essentiellement deux pièces à l'usage de la conservation (accueil et bureau isolé). Le second qui comporte un étage semble servir de logement de fonction. Plus loin des sanitaires et des pièces de stockage des matériaux sont judicieusement repartis dans une emprise plantée. Les aires de service sont ainsi mises à l'abri du regard du public.



Bancs et fontaines

Des bancs en bois de qualité sont implantés à différentes intersections du cimetière. Les fontaines sont bien réparties et d'un dessin simple mais élégant. Un bac en métal permet aux visiteurs d'évacuer ses déchets et évite la pollution visuelle des grands bacs de plastique. Une réflexion sur l'ensemble du mobilier urbain y compris l'éclairage (entrée et monuments) a été intégrée dans le projet d'aménagement (12 bancs, 10 abris containers, 69 panneaux signalétiques...).



Espace cinéraire

L'espace cinéraire de ce cimetière est composé de vastes murs de columbariums. Ces derniers prennent appui sur le mur du bâtiment municipal voisin. La quantité de cases laisse supposer que cette offre est viable et devra, peut-être, faire l'objet d'une extension prochaine.



Ossuaire

Bien qu'il ne soit pas stipulé dans le questionnaire, un ossuaire existe non loin de l'entrée principale. Il s'agit d'une cuve enterrée et recouverte de deux trappes de métal autour desquelles ont été disposées quelques plaques laissées par les familles des défunts.



Carrés militaires

Les carrés militaires de ce cimetière sont concentrés autour de l'entrée secondaire. Un monument collectif à la mémoire des enfants morts pour la France pendant les guerres d'Indochine, d'Algérie et du Liban est érigé à proximité immédiate de l'entrée. Non loin une série de tombes militaires en marbre rose ou gris joutent un prisme surélevé qui se démarque dans le paysage de la nécropole.

Carré des anges

L'absence de carré des anges déclarée dans l'enquête, ne semble pas correspondre à la réalité du terrain. Il en existe deux. Le premier est dense, tandis que le second est composé d'anciennes sépultures implantées dans une division perméable très largement sous-occupée.



Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de durée de concessions. Les concessions perpétuelles existent mais il n'est pas prévu d'en créer de nouvelles comme dans 86 % des cimetières enquêtés. Il dispose également de concessions centenaires, cinquanteaires, trentenaires et pour quinze ans, durées qui seront maintenues (hors centenaires, interdites par la loi). Les concessions décennales doivent être supprimées pour être remplacées par des quinze ans.

Le cimetière n'offre pas la possibilité d'inhumation en terrain commun (comme 46 % des cimetières).



Le taux d'occupation des sépultures n'a pas renseigné lors de l'enquête. Mais il est précisé qu'en cas de risque, le cimetière ne dispose d'aucun emplacement ni de réserve pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies.

Le cimetière fait partie des 65 % des cimetières qui ne font pas de crémation des restes exhumés.

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, comme pour 93 % des cimetières.



Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas (1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman).





ENJEUX

Les locaux municipaux attenants au cimetière à l'angle de l'avenue de la République et de la rue Jouet vont prochainement faire l'objet d'un projet. Il s'avère que les columbariums du cimetière sont adossés au bâtiment qui sera peut-être démoli à l'avenir. Une attention particulière devra donc être accordée à la mutation de cette parcelle.

La vue sur l'intérieur du cimetière, depuis l'entrée secondaire pourrait inciter à rechercher un moyen de planter l'axe principal qui relie les deux entrées (même de façon ponctuelle). De même, un travail sur les divisions pourrait conduire à augmenter la part actuellement faible des plantations.

D'ici au 1^{er} janvier 2013, des travaux sont à prévoir pour pallier l'absence de jardin du souvenir.



Contexte général

SUPERFICIE

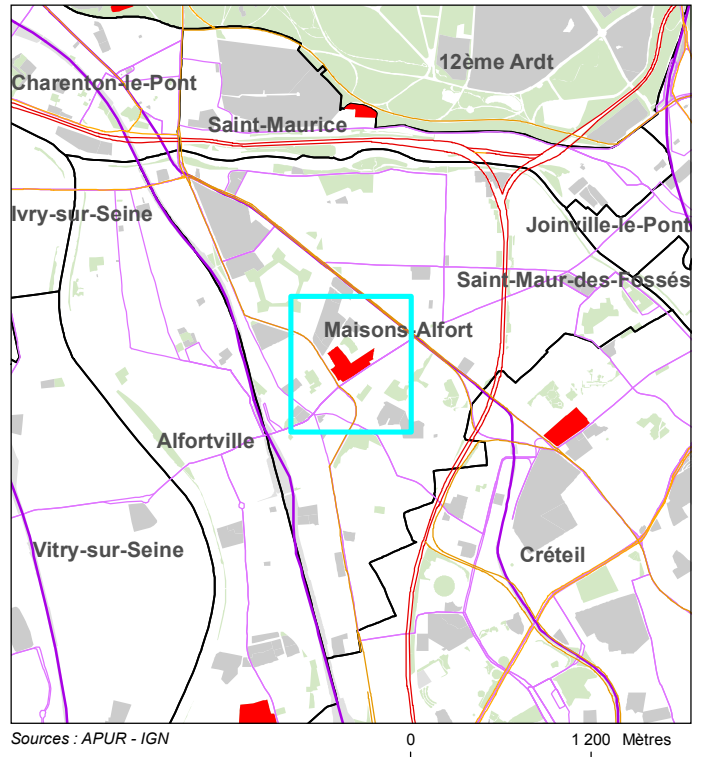
Totale du cimetière (ha)	3,53
Territoire communal (ha)	537,34
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,66

DATES: Création: Extension(s): 1989
Approximatif

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/Transilien	
Métro/Tram	Métro 8
Bus	217, 372, 104, 181, 172



ACCES

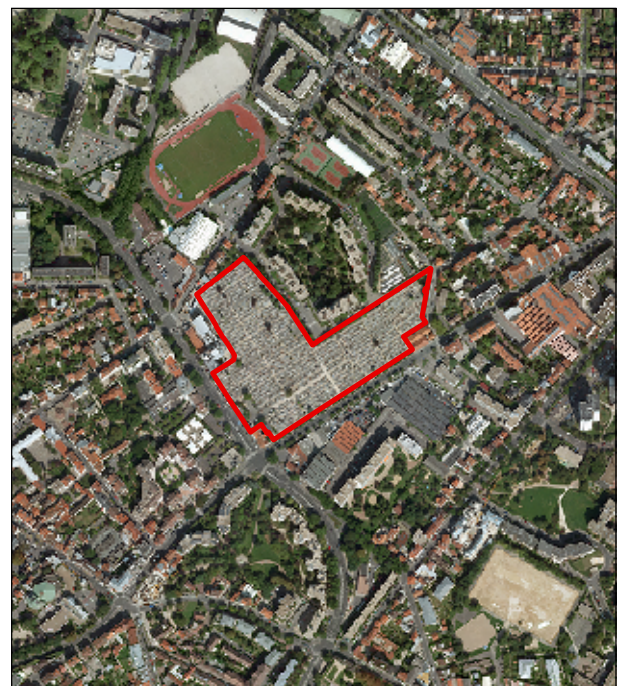
Gardiens 3	Entrées 2				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	33 Av Professeur Cadiot	22 Rue Jouet			

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	08H00	09H00	17H30	17H30	17H30
HIVER	08H00	08H00	09H00	17H30	17H30	17H30
Exceptionnel HIVER	09H00			17H30		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/Environnement	●
Etat civil	●
Voirie	●
Affaires générales	●
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



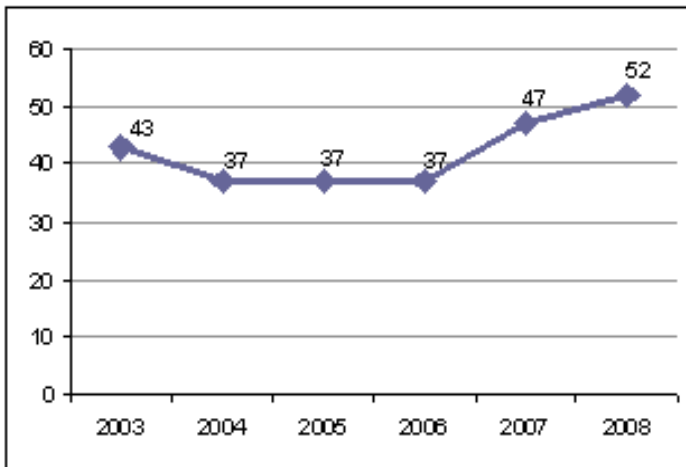


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

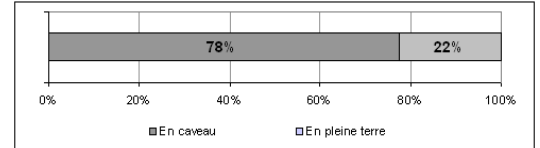
	Communal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	3,53	4,20
Densité	2 150	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

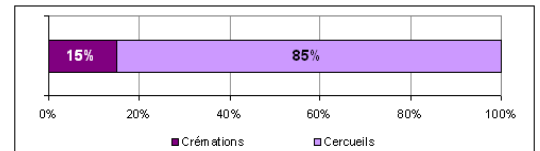


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2005 ET 2008

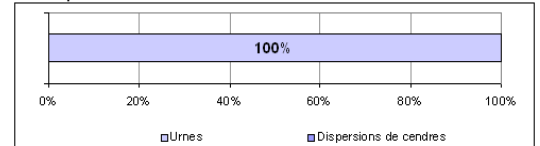
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2005 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2005 à 2008



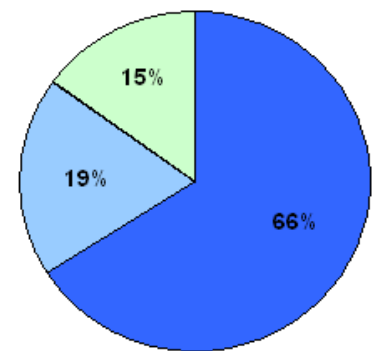
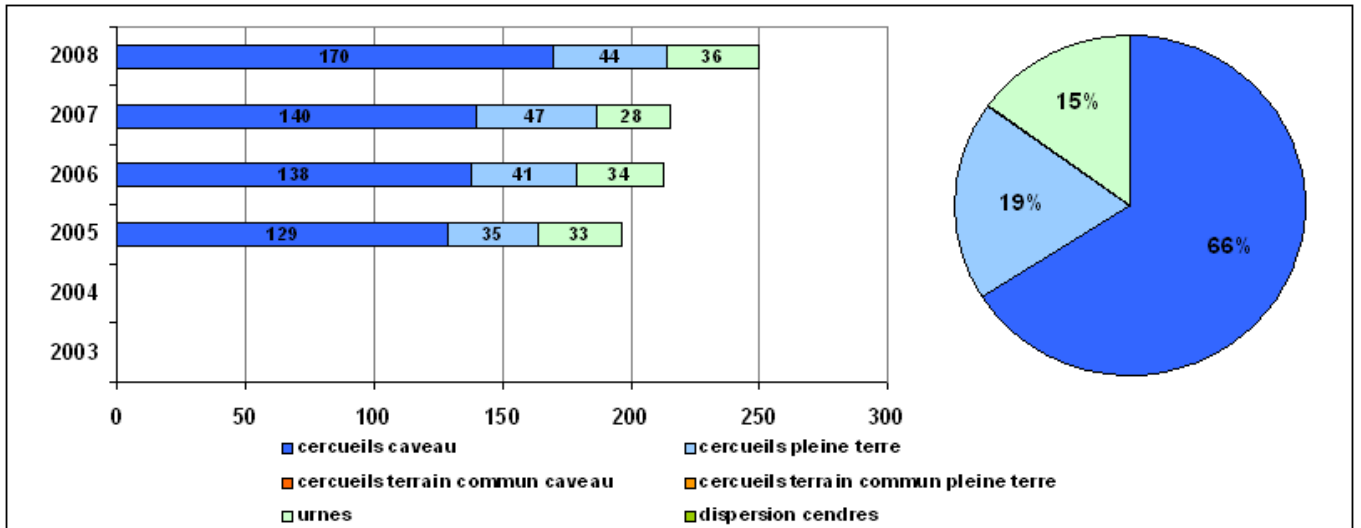
Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2005 à 2008



EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2005 à 2008

Répartition (moyenne 2005-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	○	●	●	●	●	15 ans	
nombre d'emplacements	0						7590
dont disponibles	0						
création(s)		○	●	●	○		
suppression(s)		●	○	○	○		

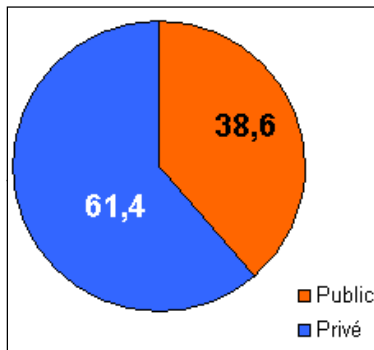


Environnement

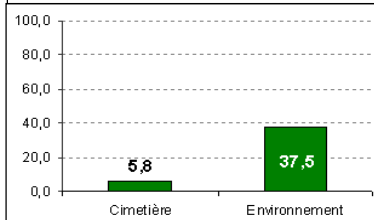
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	3.53	57.52	61.05
surface du végétal en (ha)	0.20	21.56	21.76

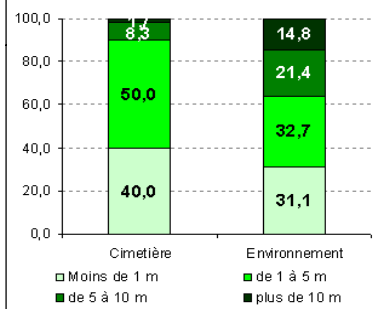
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

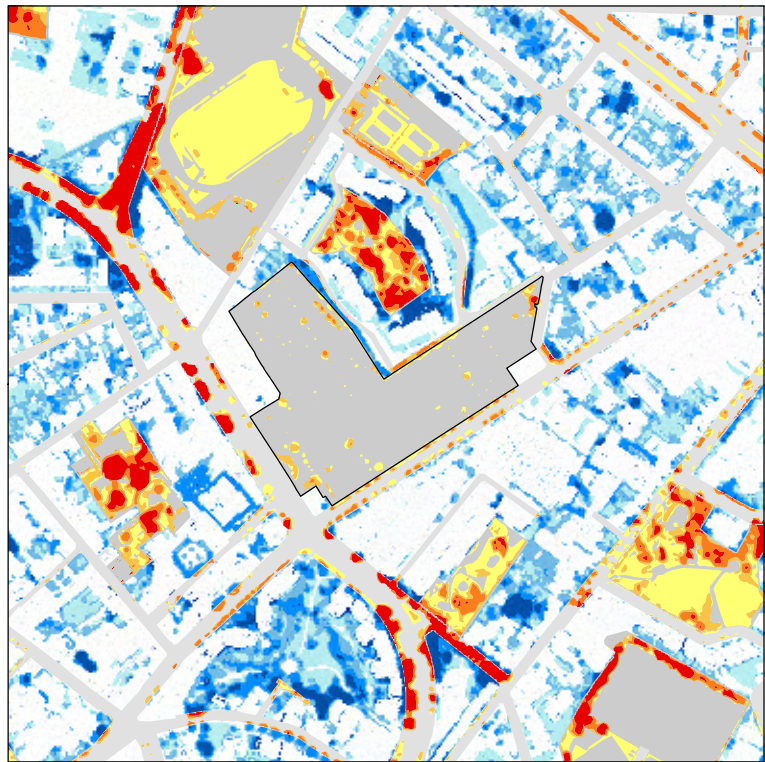


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 110 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	50		0	
Arbustes (m2)		0		0
Pelouses (m2)		0		0
Fleurs (m2)		0		0

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

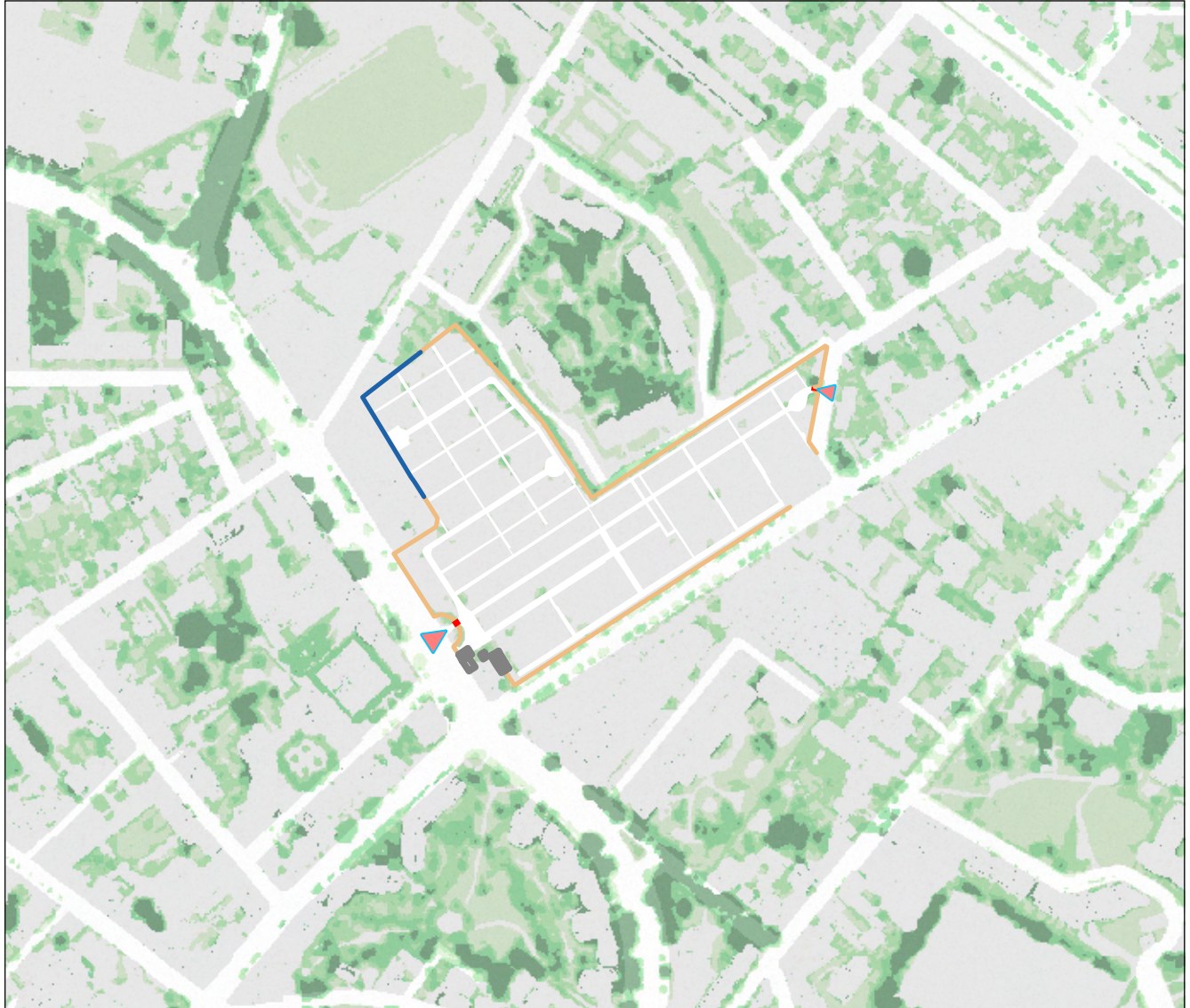
		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	●	espaces verts		compost	
traitement des autres déchets recyclables	●	espaces verts		concassage	
traitement des autres déchets non recyclables	●	espaces verts			
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●	espaces verts		désherbant	
autre					

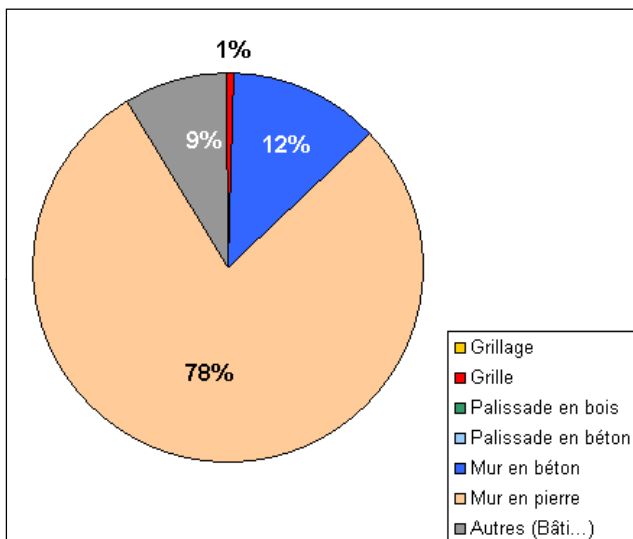


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 40 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



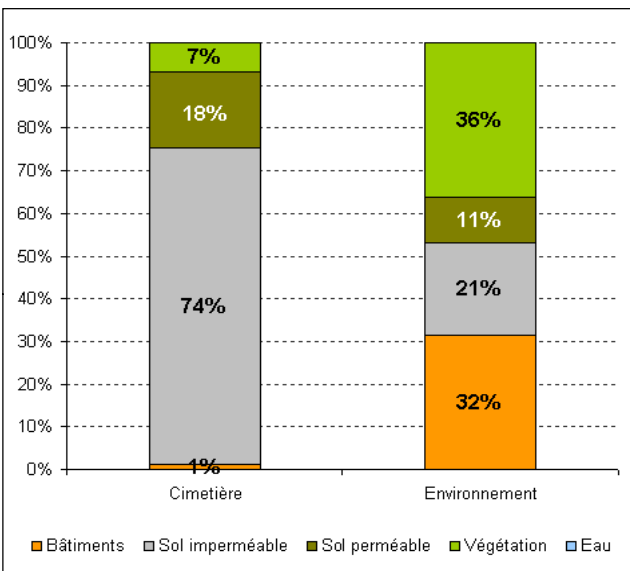
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



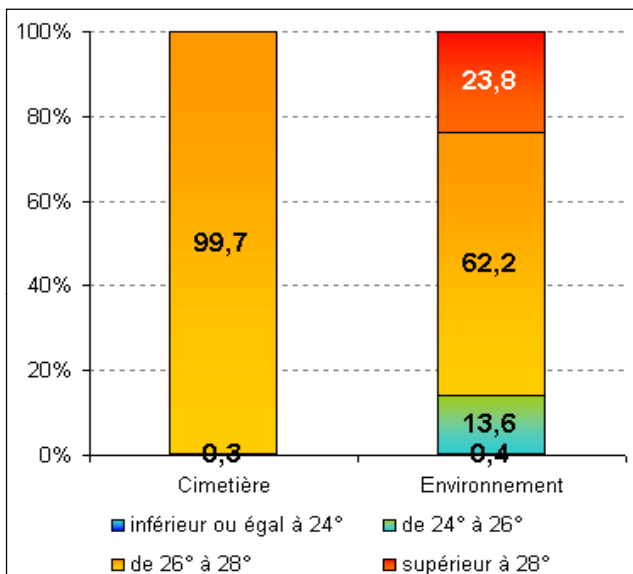
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

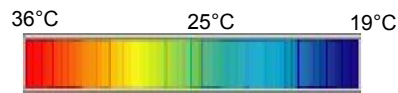


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000, photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

010 Mètres
□



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			26.58
Environnement	24.50	29.40	27.20



Patrimoine

DESCRIPTION



Les structures du cimetière

Sur le côté sud, au centre d'une large exèdre se trouve l'entrée principale du cimetière. Elle est encadrée par des grands piliers en pierre surmontés de chapiteaux ogivaux, décorés par un sablier ailé en bas-relief, symbole du temps qui passe et de la finitude humaine. Ces mêmes piliers délimitent les angles formés par le croisement de l'exèdre avec le reste du mur composant la façade méridionale, laquelle comporte aussi une petite entrée près de la maison du gardien. Cette dernière, en pierre, d'un dessin simple mais élégant, présente un certain intérêt patrimonial qui contraste avec la mauvaise qualité architecturale de l'extension récente.



Distribution





Les monuments anciens ayant un intérêt patrimonial sont répartis de façon plus ou moins uniforme dans la partie sud-est du cimetière. Ils se concentrent le long des axes principaux qui traversent ce secteur dans le sens longitudinal et près de l'entrée principale. En certains points, ils se mélangent avec des tombeaux très récents sans aucune valeur patrimoniale.

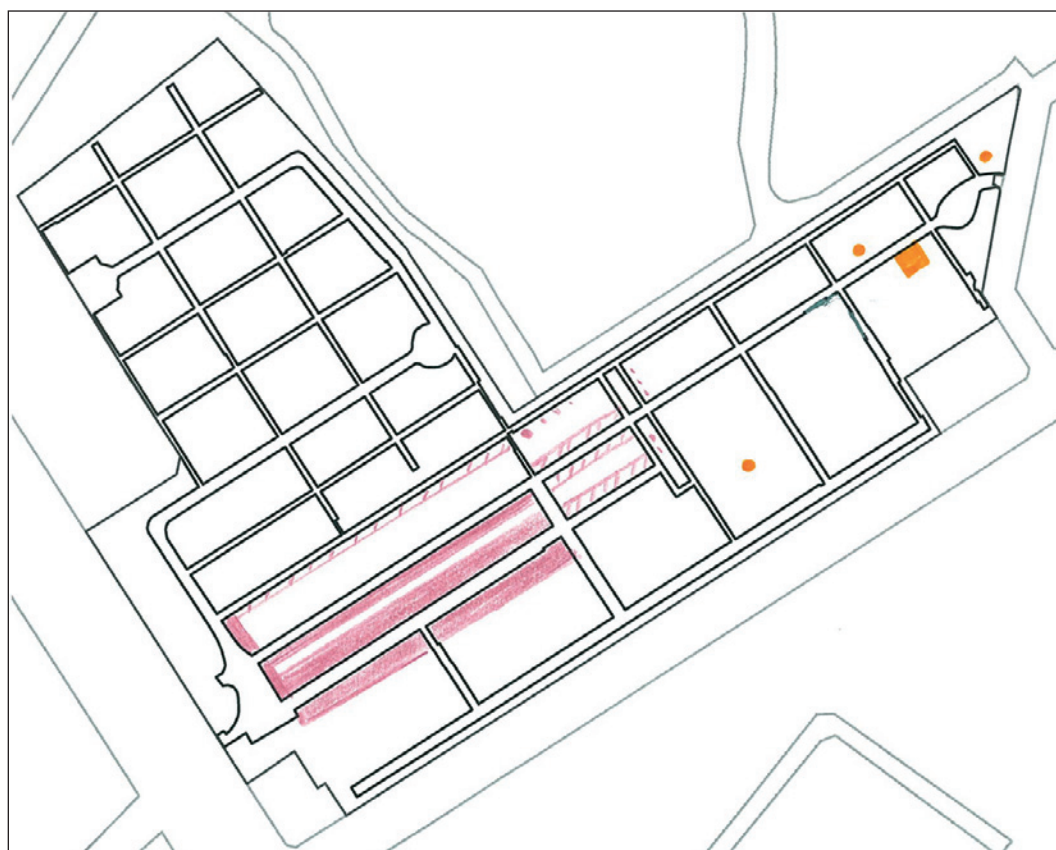


Monument aux morts
de la Grande Guerre

Monuments collectifs

Parmi les monuments collectifs, ayant tous une valeur historique, il faut signaler le monument aux morts de la guerre 1870-1871 et celui dédié aux soldats de la Grande Guerre. Ce dernier est constitué d'un obélisque massif posé sur un soubassement complexe et entouré par un mur imposant en granite rose au dessin très géométrique.

-  Patrimoine ancien dense
-  Patrimoine ancien diffus
-  Monuments collectifs
-  Patrimoine contemporain





Patrimoine

Ancien ●●

Contrairement à d'autres cas étudiés, tels Suresnes où la présence de patrimoine est moyenne mais de faible qualité, à Maison Alfort le patrimoine ancien est présent, en quantité limitée, mais dans l'ensemble, il est de qualité moyenne voire pour certains cas, élevée.



Ancien exceptionnel ●●●

La tombe Grimoult-Jouët, conçue d'après un modèle gréco-romain, est d'une haute valeur patrimoniale. Elle est composée d'un monumental coffre haut à couronnement voûté, et insérée dans un enclos en pierre. Pour sa grande originalité, le matériau et la technique utilisés (céramique), le monument au soldat André Bernard constitue un cas précieux et unique dans le corpus étudié.

Les monuments Jouët, Legros, Le Renard, Durst et les chapelles Razurel-Merlin sont très intéressants.



Grimoult-Jouët



André-Bernard



Chapelle Razurel-Merlin

Contemporain ●

Au-delà de la production sérielle des années 1930-1960, qui présente un certain intérêt du point de vue de « l'art industriel », les tombeaux contemporains ne s'illustrent pas par leur originalité. La seule exception est la tombe Labastide.



Labastide

Contemporain exceptionnel



Patrimoine



Albert Blandin (détail)



Monuments privés

Les quelques chapelles (environ une dizaine) reflètent le goût et la variété des modèles typiques du XIX^e siècle, sans présenter une standardisation banale. Elles ne comprennent aucun vitrail de qualité.

Le patrimoine ancien est composé surtout de hautes dalles sur un large soubassement ou de coffres hauts en avant d'une stèle monumentale – simple, architecturée ou en forme d'édicule – un grand vase ou une grande jardinière en marbre.

Les granites et le calcaire sont les matériaux le plus fréquents. Les clôtures et le mobilier en bronze et en métal sont rares mais de grande qualité. Il faut signaler la belle plaque décorée du sergent Albert Blandin, exceptionnelle tant pour sa qualité et que du point de vue de son état de conservation.

À l'exception de la tombe André Bernard, totalement en céramique, les éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès sont rares et sont concentrés, comme dans d'autres cimetières, dans les tombeaux des enfants.

ÉTAT DE CONSERVATION

Les chapelles se trouvent dans un très bon état de conservation tant au niveau structurel qu'au niveau des éléments décoratifs, comme les portes.

Il en est de même pour les autres monuments anciens, tels les dalles et les coffres hauts. Il n'y a presque pas de monuments cassés et les tombeaux en ruines sont absents. La tombe Grimoult-Jouët, en raison de son intérêt et de la fragilité de la pierre utilisée, mériterait un contrôle régulier. Les clôtures et le mobilier en métal sont dans un état remarquable (en place, entiers, et non endommagés).

Même les monuments en granito sont en général dans un état de conservation relativement bon.



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édifices	●●				
Coffres hauts et sarcophages	●●				
Dalles et stèles		●●●			
Obélisques et colonnes monumentales		●			
Monuments complexes			●●		

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite					
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite		●			
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite			●		
Supports verticaux et clôtures en métal	●●●				
Plaques et autres éléments en métal		●			
Fleurs et couronnes en céramique		●●●			
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès		●			
Vases et florifères en métal, verre, céramique			●●		
Vitraux					
Photos			●		

Exemples

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas

●● bas

●●● moyen

●●●● élevé

●●●●● très élevé



Légendes

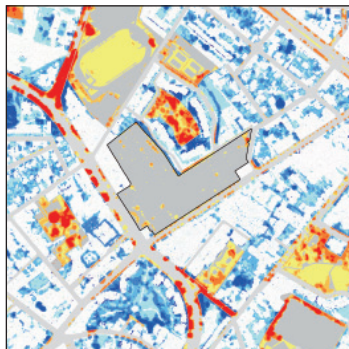


**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

